



Paris, le 04 septembre 2014

Compte-rendu de la réunion DG/DSC du 4 septembre 2014

La délégation **Force Ouvrière** était composée de Nadia Jacquot (DSC-DT-RS), Sébastien Beudaert (DSC-DT-NdP), Richard Henrard (DSC-DT-CB) et Dominique Schirmer (DSC-DT-NE),

Pour VNF : M. Marc Papinutti (DG), M. Franck Agogue (DG-A, Marie-Claude Lheritier-Rollet (DRHM), Caroline Bouché (DFCR), M. Dominique Mortelecq (Directeur de Projet), M. Didier Sachy (DIEE), M. Bernard Terranova (Dir Adj. DRHM), M. Thierry Druenes (chargé des relations sociales) et M. Sébastien Legrand (assistant juridique).

Les points à l'ordre du jour sont :

- Bilan du COP 2011-2013 et perspectives,
- Schéma directeur d'exploitation et de maintenance (SDEVM),
- Décret Temps de Travail : explication de la démarche,
- PTETE,
- Saisonniers,
- Recours au CDD de droit privé et de droit public,
- Bilan de l'instruction mobilité,
- Politique voyage,
- Rémunération de l'intérim,
- Processus d'affectation des chefs d'équipe du concours 2015,
- Points divers.

Suite à une demande d'une OS, l'ordre du jour ci-dessus est modifié.

Force Ouvrière lit sa déclaration préliminaire (CF. : en PJ).

Le DG indique, concernant le budget, que pour le moment il n'a pas eu d'éléments factuels ni de retour de la part du ministère.

Il indique, suite à l'intervention d'une OS, le moratoire de septembre 2015 « Maisons Éclusières », n'est pas remis en cause. Pour autant il souhaite vivement ouvrir le débat dès que possible.

COMPTE-RENDU DE LA RÉUNION

1 – Rémunération de l'intérim :

Mme Marie-Claude Lheritier-Rollet présente le projet dont le principe est de pouvoir attribuer aux les personnels de droit public et privé, quel que soit le niveau, une compensation financière lorsque qu'ils sont amenés à effectuer une mission d'intérim.

Après un tour de table sur les pratiques dans les DT et suite à l'intervention unanime des OS, le DG préconise d'harmoniser la modalité de concertation locale à savoir que c'est l'organisation syndicale locale qui désigne son représentant dans le respect de la représentativité.

Force Ouvrière, fait remarquer que certains agents font de l'intérim sur une période de longue durée (qui peut éventuellement couvrir deux années calendaires). **Force Ouvrière**, demande que ces agent, ne soit pas pénalisés fiscalement.

Le DG reçoit favorablement cette demande. Il indique que pour les intérim supérieurs à trois mois, il va faire étudier par les services de la DRHM, la faisabilité d'un paiement mensuel.

Force Ouvrière, fustige l'exclusion des C exploitations du dispositif notamment pour les CEE qui reprennent les fonctions d'un B lorsque le poste est vacant et aussi d'un CEE assurant l'intérim d'un autre CEE ou d'AE assurant l'intérim d'un CEE.

De même **Force Ouvrière** s'insurge de l'exclusions des OPA dans ce dispositif.

Le DG, compte-tenu des arguments avancés, précise qu'il engage une réflexion sur cette problématique afin de pouvoir apporter une réponse adaptée pour les personnels d'exploitation et les OPA.

2 – Bilan du COP 2011-2013 et perspectives :

M. Franck Agogue présente les conclusions du COP 2011-2013.

Force Ouvrière fustige le sous-investissement dans la voie d'eau; le manque de coordination entre les acteurs du réseau fluvial, et donc l'inexistence d'une stratégie globale de développement, ce qui explique le fait que le transport fluvial de marchandises soit faible. Le Sénat dans son rapport dit que la France reste « un nain du transport fluvial en Europe », alors qu'elle possède le plus long réseau européen (22,4%). Le transport fluvial est de plus très concentré sur le bassin de la Seine.

Force Ouvrière constate que le bilan du COP est mitigé et demande à la DG de VNF de se doter rapidement d'une stratégie pour l'élaboration du contrat 2015-2018. La mise en œuvre du niveau de service attendu et pas seulement du grand gabarit, rendent nécessaire de renforcer les moyens financiers et humains pour répondre à une organisation du travail efficace et une amélioration des conditions de travail.

Le DG indique que sur les 840 millions d'euros qui étaient annoncés l'EPA-VNF a reçu 720 millions d'euros ce qui permet quand même d'avoir une vision positive sur le bilan COP.

3 – Schéma directeur d'exploitation et de maintenance :

M. Dider Sachy présente le dossier.

L'ensemble des OS demandent la communication préalable de l'ensemble des documents concernant le SDEV.

Le DG décide qu'il sera présenté au OS dans une réunion spécifique en formation restreinte.

4 – PTETE :

M. Bernard Terranova présente le projet d'attribution de la PTETE et Prime de métier.

Force Ouvrière réitère sa position énoncée dans la déclaration préalable. Chaque expression des OS a exprimé sa position dénonçant la proposition de la DG.

Le DG propose une prochaine réunion sur ce point en formation restreinte.

5 – Processus d'affectation des CEE 2014 :

Mme Caroline Bouché présente le dossier.

Force Ouvrière exige l'application des règles statutaires.

Le DG propose, que les postes offerts au concours de CEE soient publiés et affichés avant la date du concours, sous réserves des règles statutaires. Il s'engage à repropose le dossier à la prochaine rencontre DG/OS.

6 – Recours au CDD de droit privé et de droit public :

Mme Caroline Bouché présente le dossier.

Force Ouvrière a toujours combattu la précarité et se félicite de la transformation des CDD de droit public et de droit privé qui ne sont pas le fruit d'une surcharge de travail ponctuelle en emplois stable .

Force Ouvrière fait remarquer que cette situation ne doit plus se reproduire et demande le respect de l'application de l'instruction mobilité que le DG a signé malgré le désaccord du comité d'entreprise et du comité technique.

Le DG indique que la proposition qui est faite tant à répondre à cette exigence.

Décret Temps de Travail : explication de la démarche :

Reporté prochain DG/DSC

Saisonniers :

Reporté prochain DG/DSC

Bilan de l'instruction mobilité :

Reporté prochain DG/DSC

Politique voyages :

Reporté prochain DG/OS

Les DSC **Force Ouvrière**.



Paris, le 4 septembre 2014

Déclaration préalable Force Ouvrière réunion DG/DSC

C'est la première réunion avec la direction générale depuis le boycott et Force Ouvrière exige un dialogue social plus nourri et plus inclusif.

Pour le climat social: la création de l'EPA VNF a généré des inquiétudes et des interrogations, conduisant à l'émergence d'une situation sociale dégradée **révélée à l'occasion de deux enquêtes Opinion Way**.

Les fortes déceptions nées de la création de l'EPA VNF, l'absence de plan d'actions significatif à la suite des deux enquêtes pourrait contribuer à accroître les risques et troubles psychosociaux déjà fortement présents dans l'établissement.

Au sein de VNF, les services sont mis à mal par les nombreuses réorganisations, rationalisations des moyens et n'ont plus une organisation cohérente permettant d'assurer les missions convenablement. Les budgets sans cesse réduits ou absorbés par les montages financiers des PPP viennent se cumuler à la politique du réduction du personnel. In fine, VNF est fortement impacté et déstabilisé.

Depuis sa création, l'EPA VNF n'est pas encore une communauté de travail sereine, il y'a encore beaucoup de chemins de halage à parcourir.

Force Ouvrière vous demande comment pensez vous construire sereinement l'EPA dans ces conditions?

Pour le contrat d'objectifs et de performance:

Le contrat 2011-2013, qui visait à créer les conditions d'une nouvelle dynamique, est arrivé à son terme et son bilan est mitigé. Il sera présenté aujourd'hui alors que la demande de FO à la DG VNF date de janvier 2014!!

A la même date, Force ouvrière a demandé aussi une consultation sur le SDEVN et le SDMVN, car ce sont des documents stratégiques qui clarifient les missions à prendre en compte dans les organisations de travail.

Force est de constater que la présentation d'aujourd'hui ne concerne que la feuille de route 2014 alors que nous sommes à 4 mois de 2015.

Fédération de l'Équipement de l'Environnement des Transports et des Services – Confédération générale du travail – FORCE OUVRIERE
46 rue des Petites Écuries – 75 010 PARIS — Tél : 01.44.83.86.20 – Fax : 01.48.24.38.32 — contact@fets-fo.fr – www.fets-fo.fr

Force Ouvrière demande encore une fois, une stratégie et un réel travail de concertation pour l'élaboration du contrat 2015-2018. La mise en œuvre du niveau de service attendu et pas seulement du grand gabarit, rendent nécessaire de renforcer les moyens financiers et humains pour répondre à une organisation du travail efficace et une amélioration des conditions de travail ce qui suppose en tout état de cause de **résorber la précarité (CDD et saisonniers)** et de sécuriser les parcours professionnels des personnels de l'EPA.

Pour Force Ouvrière la question de l'emploi à VNF ne peut pas rester la variable d'ajustement à la logique d'austérité.

Force Ouvrière vous rappelle également l'accord sur la PTETE et prime de métier signé par vous et l'ensemble des représentants du personnel le 18 octobre 2013. Il était convenu de se revoir pour examiner une nouvelle classification qui serait applicable à partir de 2014. Les propositions faites par la DG vont faire des inégalités et en l'absence de travail sur le fond du dossier sur la base de ce que doit être la PTETE nous vous demandons, qu'au titre de l'année 2014, d'allouer la même somme pour tout